



Technip Energies s'associe au groupe Greenko dans l'hydrogène vert pour accélérer la transition énergétique en Inde

Mars 15, 2022

Technip Energies (PARIS:TE) et Greenko ZeroC Private Ltd ont signé un protocole d'accord (MoU) pour explorer les opportunités de développement de projets d'hydrogène vert dans les secteurs du raffinage, de la pétrochimie, des engrais, de la chimie et des centrales électriques en Inde pour accélérer la transition énergétique du pays.

Le protocole d'accord vise à faciliter la collaboration entre les équipes de Technip Energies en Inde et de Greenko afin de saisir conjointement des opportunités sur la base d'un modèle "Build-Own-Operate (BOO)" – où Greenko sera l'opérateur BOO et propriétaire de l'actif et Technip Energies apportera son soutien avec les services d'ingénierie, l'intégration et la réalisation de projet EP/EPC – pour des projets pilotes et commerciaux dans l'hydrogène vert et les projets associés en Inde afin d'offrir des solutions technologiques compétitives sur le plan économique.

Les deux sociétés apportent des compétences complémentaires et à valeur ajoutée à ce partenariat : Technip Energies, son expertise dans l'hydrogène, ses capacités en matière d'intégration, ses compétences en gestion de projet EPC et son empreinte régionale ; Greenko, son savoir-faire technologique, son expertise et ses actifs dans les énergies renouvelables, qui couvrent le solaire, l'éolien et l'hydraulique.

Davendra Kumar, Senior Vice President Deputy One T.EN Delivery et MD de l'Inde chez Technip Energies, a déclaré : « *Nous croyons à la collaboration pour réaliser nos objectifs dans la transition énergétique. Notre partenariat stratégique avec Greenko renforce notre engagement à offrir un avenir à faible émission de carbone, en s'appuyant sur plusieurs décennies d'expertise dans les études de faisabilité, l'EPC et le savoir-faire technologique pour soutenir le développement de l'hydrogène vert et les projets associés.* »

Gautam Reddy, COO, Greenko ZeroC, a ajouté : « *La transition énergétique est essentielle pour l'Inde dans sa lutte contre le changement climatique et sa quête d'indépendance énergétique. Greenko possède une expertise établie et une base d'actifs dans la génération et le stockage des énergies renouvelables, ainsi que des investissements dans la technologie des électrolyseurs. Avec ces atouts, notre rapprochement avec une société d'ingénierie et de technologie de classe mondiale telle que Technip Energies permet à notre association de fournir les solutions neutres en carbone optimisées et à grande échelle dont l'Inde a besoin.* »

Pour en savoir plus sur les capacités de Technip Energies dans l'hydrogène vert : Technip Energies est prêt à mener la vague de l'hydrogène dans les applications décarbonées. Forts de nos 50 ans d'expérience dans le secteur, nous mettons à profit notre expertise, nos technologies propriétaires, nos partenariats de grande envergure et notre excellence d'exécution pour accélérer la transition énergétique et notre engagement en faveur d'une société bas carbone.

En savoir plus sur : <https://www.technipenergies.com/markets/hydrogen>

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et des technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de

l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO2. L'entreprise bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Technip Energies est coté sur Euronext Paris avec des certificats de dépôt américains («ADR») négociés de gré-à-gré aux États-Unis.

Pour plus d'informations : <https://www.technipenergies.com>

Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des « déclarations prospectives » telles que les définissent la section 27A du United States Securities Act de 1933, telle qu'amendée, et la section 21E du United States Securities Exchange Act de 1934, telle qu'amendée. Ces déclarations prospectives concernent généralement des événements futurs et des prévisions de revenus, de bénéfices, de flux de trésorerie ou d'autres aspects des activités ou des résultats d'exploitation de Technip Energies. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « attendre », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « serait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et des expressions similaires, y compris dans

leur forme négative. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, croyances

et hypothèses actuelles de Technip Energies concernant les développements et les conditions commerciales futurs et leurs effets potentiels sur Technip Energies. Bien que Technip Energies estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont faites, il ne peut y avoir aucune garantie que les développements futurs affectant Technip Energies seront ceux que Technip Energies anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de Technip Energies comportent des risques et des incertitudes (dont certains sont significatifs ou indépendants du contrôle de Technip Energies et des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de l'expérience historique de Technip Energies et des attentes ou projections actuelles de Technip Energies. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient différer significativement de ceux indiqués

dans les déclarations prospectives.

Pour toute information concernant les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez consulter les facteurs de risque de Technip Energies énoncés dans les documents déposés par Technip Energies auprès de la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis, qui incluent l'amendement n° 4 à la déclaration d'enregistrement de Technip Energies sur le formulaire F-1 déposé le 11 février 2021. Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. Technip Energies ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

Contacts

Relations Investisseurs

Phillip Lindsay
Vice-président Relations Investisseurs
Tel: +44 20 7585 5051
Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@technipenergy.com)

Relations avec les médias

Stella Fumey
Directeur Relations Presse & Communication Digitale
Tel: +33 1 47 78 39 92
Email: [Stella Fumey](mailto:Stella.Fumey@technipenergy.com)

Jason Hyonne
Chargé des Relations Publiques
Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@technipenergy.com)